



Centre suisse d'information  
toxicologique

# Aide-mémoire

sur les premiers soins et la prévention des  
intoxications

www.toxi.ch

Appels urgents (24h) 145

## ■ Chère lectrice, cher lecteur

Les intoxications accidentelles restent fréquentes, malgré une prise de conscience croissante des dangers qui nous entourent.

Le Tox enregistre chaque année plus de 15 000 accidents avec les médicaments, les produits chimiques du ménage et de l'industrie, et les poisons de la nature. Ces accidents sont souvent sans gravité, s'ils sont traités rapidement et de manière appropriée. Mais il y a toujours en Suisse tous les ans des cas mortels par intoxication accidentelle. Il reste donc important d'empêcher les intoxications dangereuses.

Cet aide-mémoire vous apporte:

- des suggestions pour une prévention efficace
- la marche à suivre en cas d'accident
- trois auto-collants avec notre numéro d'urgence

Avec nos meilleures salutations

L'équipe du Tox

## Buts

Le Tox est un centre d'information toxicologique pour l'ensemble de la Suisse. Sa fonction principale est l'information immédiate en cas d'intoxication. Les médecins du centre évaluent le risque cas par cas et indiquent les mesures les plus appropriées.

Les expériences faites sont exploitées de manière scientifique et servent aux médecins, aux autorités et à l'industrie pour progresser dans la lutte contre les dangers toxiques.

## Equipement

Service téléphonique d'urgence 24 heures sur 24.

Documentation: Banque de données très complète sur les médicaments, pesticides, produits ménagers et industriels, ainsi que les poisons de la nature. Plus de 100 000 rapports médicaux d'intoxications chez l'homme.

Accès à de nombreuses banques de données nationales et étrangères. Bibliothèque spécialisée immédiatement accessible.

## Soutien

Les organisations fondatrices du Tox sont:

- la Société suisse des pharmaciens
- la Société suisse des industries chimiques

Les cantons, la CNA, l'Association suisse d'assurances, santé-suisse, ainsi que des donateurs privés soutiennent également le Tox (PC 80-26074-7).

Des contrats de prestations existent avec l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) ainsi qu'avec la Swissmedic.

## ■ Le danger est partout

Toutes les substances sont toxiques, si elles sont absorbées en trop grande quantité (même le sel de cuisine).

Les dangers sont partout:

- Cuisine                    Blanchissants, détartrants, produits pour la vaisselle, nettoyeurs
- Salle de bains            Détergents pour siphon, médicaments, produits cosmétiques, monoxyde de carbone (chauffe-eau)
- WC                            Désinfectants, purificateurs d'air, poudre pour la lessive
- Chambre à coucher    Produits cosmétiques, médicaments
- Salle à manger           Spiritueux, tabac, lampes à pétrole, plantes toxiques
- Balcon/jardin            Plantes toxiques, herbicides, engrais, insecticides, raticides, pesticides, produits pour allumer le feu
- Garage                     Produits d'entretien pour la voiture, essence, antigel, batterie de voiture
- Atelier                      Produits pour le bricolage et la photographie, couleurs, solvants

Cette liste est loin d'être complète.

## ■ Précautions

Soyons particulièrement prudents quand il y a des enfants de 1 à 4 ans dans la maison. A cet âge, l'information est inefficace; les enfants doivent être protégés.

Les précautions suivantes aident à éviter les accidents chez les enfants comme chez les adultes:

- Conserver tous les produits chimiques et les médicaments uniquement dans leur emballage d'origine. Il est particulièrement dangereux de transvaser des liquides dans des bouteilles à boisson
- Ranger les produits chimiques et les médicaments séparément dans des placards fermés
- Lire attentivement le mode d'emploi et les avertissements
- Une fois par an, rendre les restes de produits chimiques et les médicaments superflus aux fournisseurs. Ne pas les jeter dans l'évier ou dans le sac à ordures

## Premiers secours

### Ingestion

A condition que l'intoxiqué soit éveillé:

- Donner à boire de l'eau, du thé ou du sirop (1 à 2 dl, sauf si l'on à faire à une substance moussante [ne donner alors qu'une gorgée]; en cas de substances corrosive, administrer les liquides aussi tôt que possible [jusqu'à 30 minutes au maximum après l'ingestion])
- Sur prescription téléphonique seulement: administrer du charbon actif, des substances anti-mousse ou du lait; provoquer des vomissements

### Inhalation

- Apport d'air frais; attention aux locaux fermés, silos, fosses. Le sauveteur doit se protéger
- Calmer le patient

### Contact cutané

- Enlever rapidement les vêtements contaminés
- Rincer abondamment à l'eau courante les parties du corps touchées
- Si la peau est intacte, compléter par un nettoyage soigneux au savon et à l'eau

### Projections oculaires

- Rincer immédiatement l'oeil touché à l'eau courante, pendant au moins 10 minutes (maintenir les paupières bien ouvertes)

### Perte de connaissance

- Coucher la victime sur le côté, la tête tournée vers le bas
- Appeler obligatoirement un médecin
- N'administrer aucun liquide
- Ne pas tenter de provoquer des vomissements

### Arrêt cardio-respiratoire

- Alarmer le 144
- Au besoin, enlever tout corps étranger de la bouche et de la gorge (prothèses dentaires, restes de comprimés, vomissures)
- Dégrafer les vêtements gênants
- Arrêt respiratoire: respiration artificielle selon la méthode que l'on pratique le mieux (attention: dans l'intoxication cyanhydrique [odeur d'amande], le bouche-à-bouche est à éviter si possible)
- Arrêt cardiaque: massage cardiaque par des personnes entraînées ou professionnelles

## Important en cas d'urgence

Si l'on suspecte une intoxication, il est recommandé d'appeler un médecin du Tox pour une évaluation individuelle.

Pour juger correctement la gravité du cas, les données suivantes sont nécessaires:

- |                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Qui</b>         | Age, poids et maladies préexistantes de la personne touchée, en outre, en cas d'accident du travail, fonction exacte   |
| <b>Quoi</b>        | Description exacte de l'agent en cause, mais aussi des symboles et indications de danger, phrases R et S ainsi que les ingrédients dangereux et déclarés sur les produits et produits chimiques et le nom du fabricant   |
| <b>Comment</b>     | Avalé? inhalé? sur la peau? dans les yeux?   |
| <b>Combien</b>     | Evaluer la quantité (maximum)  |
| <b>Quand</b>       | Est-on sûr du moment de l'incident?  |
| <b>Quoi encore</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Premiers symptômes? (p.ex. toux, vomissements, convulsions, état d'ébriété, somnolence)</li><li>▪ Premières mesures prises? (si des soins ont déjà été administrés, cela peut influencer la suite du traitement)</li></ul> |

## Sur prescription téléphonique

### Charbon

Administré rapidement et en quantité suffisante, le charbon médical absorbe la plupart des substances toxiques et des médicaments. Il n'est suffisamment efficace que sous forme liquide (suspension prête à boire ou poudre que l'on mélange à un liquide). On peut l'obtenir dans les pharmacies et les drogueries sous des formes différentes; les comprimés et capsules ne se prêtent pas à la préparation d'une suspension.

Dosage: 0.5–1.0 g de charbon actif par kg de poids corporel.

### Produits anti-mousse

Un produit anti-mousse (p.ex. le Flatulex®) peut s'avérer utile après l'ingestion de produits moussants tels que shampoings, bains-mousse et liquides pour laver la vaisselle à la main.

### Vomissements provoqués

Les vomissements provoqués ne sont plus guère recommandés. Ils peuvent même être dangereux après l'ingestion de substances corrosives, d'essence, de pétrole ou de substances moussantes.



Centre suisse d'information toxicologique  
Freiestrasse 16 · 8032 Zurich  
Téléphone 044 251 66 66 · Fax 044 252 88 33  
www.toxi.ch · info@toxi.ch · PC 80-26074-7

Notre numéro d'urgence  
est joignable 24 h/24 et nos  
conseils sont gratuits.

Numéro d'urgence  
24 h/24:

**145**

Pour les cas non  
urgents, composez  
le 044 251 66 66,  
et sur Internet:  
www.toxi.ch.